## République Française

## Département des Yvelines



Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Recu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID: 078-257800037-20230405-DELIB\_2023\_037-DE

## Syndicat Mixte de la Base de Loisirs de Saint-Quentin en Yvelines



N°2023-D37

OBJET:

Demande crédits d'investissement Région:

Sécurisation des panneaux de façade du Relais des Canardières

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 05 avril à 17h30

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin-en-Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents:

Mesdames Chantal CARDELEC, Sandrine GRANDGAMBE, Laurence BOULARAN, Pauline WINOCOUR-LEFEVRE, Colette GERGEN, Sylvie PIGANEAU

Monsieur José CACHIN

Était absent excusé :

Monsieur Karl OLIVE

A donné pouvoir:

Monsieur NASROU

Madame PIGANEAU

CONSIDERANT que la façade sud du Relais des Canardières est composée de volets en bois extérieurs coulissants sur rails, protégeant l'ensemble de la façade et de la menuiserie;

CONSIDERANT que la façade surplombant la grande terrasse des Canardières est en très mauvais état, que l'usure des différents composants, rails, systèmes de roulement et fixations des volets posent des problèmes de sécurité des personnes ;

CONSIDERANT qu'en juillet 2022, la Région à financé une étude de faisabilité pour la rénovation de cette façade qui a permis de déterminer une enveloppe financière des travaux;

CONSIDERANT que deux solutions ont été proposées avec un chiffrage quasi équivalent et que le choix s'est porté sur la solution qui permet de maintenir le fonctionnement de panneaux existants pour des raison esthétiques et juridiques ( droit de conception de maitre d'œuvre)

CONSIDERANT qu'il est proposé de procéder à la rénovation de cette façade selon la proposition du cabinet CREA

Le montant de la demande de crédit d'investissement est réparti comme suit :

Etude (MOE):

24 000 € TTC

Travaux:

220 320 € TTC

Aléas (10%):

12 216 € TTC

Total:

256 536 € TTC

Mbres en exercice: 9

Ouorum:

LE COMITE SYNDICAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE, avec 6 voix et 2 abstentions,

7 Présents: Pouvoir:

SOLLICITE des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France, pour un montant de 257 000 €.

Suffrages exprimés: 6

AUTORISE le Président à signer tous documents utiles.



Fait à Trappes, le 05 avril 2023

Le Président du Syndicat Mixte José CACHIN